

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Pour un référendum sur le traité de Lisbonne

Intervention de Gérard Filoche à la Halle Carpentier, samedi 2 février

- International - Europe -

Date de mise en ligne : dimanche 3 février 2008

Démocratie & Socialisme

Chers amis, chers camarades,

Démocratie ! Nous sommes tous ici, par-delà nos différences pour combattre un déni de démocratie. Quel que soit notre nombre, nous représentons la majorité du peuple français. Car 71 % du peuple français, les sondages le répètent, sont favorables à un referendum sur le traité de Lisbonne. Et tout le monde, sait, y compris l'actuel président, comment faut-il l'appeler ? Bling Bling, Rolex, Ray Ban, génuflexion, chanoine ? tout le monde sait que si les français revotaient, ils voteraient « non ». Et c'est pour cela qu'il ne veulent pas de vote, qu'ils l'escamotent.

C'est la méthode des néo-libéraux, pour faire passer leur politique anti-sociale, pour multiplier les attaques contre le salariat, il faut qu'ils mentent, il faut qu'ils empêchent la démocratie de fonctionner, il faut qu'ils procèdent par coups de forces. Ils ne le font pas seulement à propos du Traité de Lisbonne, ils le font sur des questions totalement françaises, comme ce qu'ils ont fait contre notre Code du travail remanié de fond en comble, avec l'approbation du Conseil constitutionnel donnée le 17 janvier dernier. Car là aussi, ils ont violenté le Parlement, là aussi, ils ont procédé en secret, là aussi, ils ont nommé une commission de cinq « recodificateurs » qui ont fait, en silence, le sale boulot. Pendant deux ans, dans le dos du Parlement, dans le dos des syndicats, dans le dos des salariés, ces cinq recodificateurs ont passé le Code du travail à l'acide des exigences du Medef. Qui étaient-ils ? des technocrates serviles comme ceux qui bossent à Lisbonne pour rédiger des traités exprès illisibles. Ils étaient censés simplifier le code du travail, oui ils le trouvaient, paraît-il « trop compliqué », eux, les mêmes qui ne trouvaient pas le TCE trop compliqué.

Parmi eux, Jean-Denis Combrexelle, directeur des relations du travail, dont Liaisons sociales révèle qu'il dînait chaque mois avec M. Denis Gauthier-Sauvagnac, l'homme aux malles d'argent sale, l'homme aux 600 millions d'euros à distribuer en liquide, certains ont dit un milliard, un cinquième de ce qu'un trader est accusé d'avoir « égaré » à la Société générale, par les entreprises de métallurgie, sans qu'on sache comment et qui le redistribuait et qui ne veut rien dire, omerta, cet homme donc, a pesé sur cette opération de recodification. Parmi les recodificateurs, le cabinet Barthélemy, le plus proche du Medef sur la place de Paris. Et un universitaire, C. Radé, qui ose signer la préface du nouveau code, 663 pages d'ordonnance, en expliquant « il faudra des mois voire des années pour que ce nouveau code révèle tous ses secrets » et qui ajoute « ce sera un effort colossal pour les usagers » !

Ils étaient chargés de « simplifier » le « Code à droits constants », mais ils ont menti, en fait ils l'ont « complexifié » à « droits allégés » : là où il y avait 273 subdivisions, ils en ont fait 1790, là où il y avait 1191 lois, ils en ont fait 3652, ils ont osé transformer 500 lois en décrets, et ce n'est pas fini, car tout ce travail est encore en cours puisque le nouveau code n'entrera en vigueur que le 1er mai 2008. Ils ont osé faire cela en pleine campagne présidentielle, puisque c'est au conseil des ministres du 7 mars qu'ils ont promulgué l'ordonnance de 663 pages, parue le 12 mars.

Il n'y a pas eu de débat, pas un article de presse, de télévision, une radio, rien, silence médiatique général. Et ils ont fait ensuite ratifier par le Sénat le 26 septembre, ces 663 pages que les sénateurs ont reçu la veille, et ils n'ont disposé que d'une demi-heure pour voter, ce n'est pas mon ami Jean-Luc Mélenchon, là, qui me dira le contraire. Et c'est revenu à l'assemblée le 4 et le 11 septembre, nous avons réussi, à faire un peu de barouf, les groupes Verts, PCF, PS ont bataillé et voté contre, ainsi que tous les syndicats de l'inspection du travail, le syndicat de la magistrature, mais ça n'a rien fait, ils ont imposé une copie conforme au Sénat en 25' cette fois le 19 décembre !

Cette façon de passer par dessus le peuple, ses représentants, d'imposer technocratiquement des reculs réactionnaires fondamentaux, c'est ainsi qu'ils agissent aussi avec le Traité de Lisbonne, c'est comme cela qu'au niveau européen ils font avec un « livre vert » sur le droit du travail, pour alléger celui-ci, le démanteler, c'est ainsi qu'ils enlèvent nos indemnités légales de licenciements, qu'ils veulent bouleverser nos durées légales du travail, l'hygiène, la sécurité, la santé au travail, modifier les seuils sociaux, réduire les droits syndicaux, augmenter les ports de charge, diminuer la responsabilité des employeurs face aux accidents du travail, sortir l'apprentissage du contrat

de travail, exclure des catégories entières de salariés du Code, etc.

Pourtant le code du travail est fait de chair et de sang, de sueur et de larmes, c'est un droit intime, précieux, fondamental... Tous ces mauvais coups, il faut qu'ils les fassent dans le silence, dans l'in-information, de façon technocratique, contre la démocratie, c'est bien comme cela, contre tous nos droits, contre tout ce qui est progrès et lumière qu'agissent les néo libéraux, Bling, bling, Rolex, Ray ban, Chanoine, et M. Seillière a l'UNICE à Bruxelles, et Mme Parisot à Paris...

Gérard Filoche